

Chez nous

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **36 (1979)**

Heft 11

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Jugement des Parlementaires sur Tenero

(Débats au Conseil des Etats du 26 septembre 1979)

N.d.l.r. – Nous aurions aimé publier ce texte dans le cadre de notre article sur Tenero. Malheureusement, le Conseil des Etats, n'a pas tenu compte de notre délai de rédaction, ce qui nous oblige à vous donner ces dernières informations un mois plus tard que les autres.

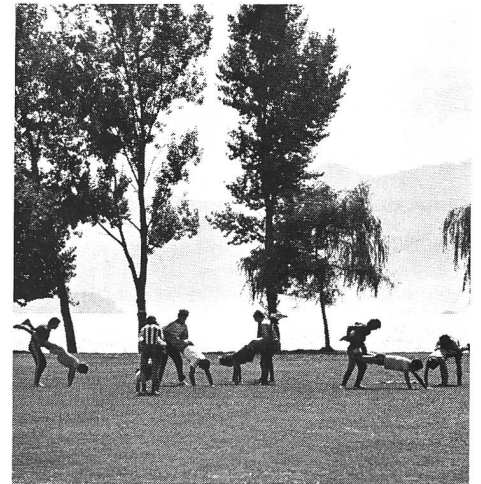
Le président de la commission militaire, le Conseiller aux Etats (CE) *Péquignot*, Berne, a relevé dans son discours d'introduction les éléments politiques et psychologiques particuliers de cette demande de crédit qui est d'ailleurs à considérer comme un corps étranger dans un message militaire. Certes, ce projet n'est pas bon marché, mais il est loin d'être un luxe d'autant plus que différentes clauses sont nouées à ce projet. Pour ces raisons, la commission consultative a décidé de plaider en faveur de ce projet. Après l'entrée en matière incontestée, le CE *Muheim*, Uri, propose de biffer le crédit, s'appuyant sur une proposition dans ce sens présentée précédemment dans la commission. Après la réponse claire et nette du souverain aux deux paquets financiers, il faudrait fixer des priorités. Sans tenir compte des bases légales, une suppression est justifiée par le fait que la chose en soi n'est pas menacée. Compte tenu des luttes pour des projets militaires et des crédits disponibles aujourd'hui et demain, la situation impose, pour des raisons de politique financière, le refus de projets perfectionnés établis durant une période euphorique qui appartient maintenant au passé.

Le CE *Zumbühl*, Nidwald, est de l'avis, d'après ses expériences personnelles, que Tenero est un mauvais terrain pour économiser. Les impulsions que ce centre a déjà données, prouvent sa nécessité et son utilité: Tenero n'est pas seulement souhaitable, mais indispensable. Le CE *Urech*, Argovie, approuve au fond le projet de Tenero, mais soutient malgré tout la proposition de biffer le crédit pour des motifs de politique financière. Sans une sélection sévère et une limitation aux projets plus urgents du Département militaire, il est impossible d'équilibrer les finances fédérales. Le représentant tessinois, le CE *Masoni*, comprend fort bien ses collègues, mais rappelle que la concrétisation de ce projet est discutée déjà depuis plusieurs années.



Tenero est devenu un symbole politique et représente un acte de solidarité ainsi qu'une sagesse politique envers la jeunesse. Du point de vue juridique, le CE *Jauslin*, Bâle-Campagne,

est de l'avis que ce projet correspond parfaitement au concept du sport suisse accepté à la grande majorité par le peuple. Selon le CE *Péquignot*, il incombe à la Confédération, et non à la commission, de fixer des priorités. Le projet de Tenero devrait donc être soutenu dans l'intérêt de la jeunesse.



Le Conseiller fédéral *Gnägi* précise que le Département militaire, et notamment le sport, on largement contribué à la campagne visant à équilibrer les finances fédérales. Tenero est institutionnalisé en tant que partie intégrante de l'Ecole fédérale de sport de Macolin, le projet est réaliste et il est devenu avec le temps une affaire qui lui tient personnellement à cœur.

Remise des diplômes aux maîtres de sport de l'EFGS

L'Ecole fédérale de sport de Macolin vient de remettre son diplôme de «maître de sport» à 31 candidats, et ceci après une période de deux ans de préparation théorique et pratique. Parmi ceux-ci, on trouve 21 garçons et 10 filles, 22 suisses alémaniques, 4 tessinois et 5 romands, à savoir:

André Chételat, de Delémont (spécialisé en athlétisme)
Roland Dépraz, d'Aigle (ski et natation)
Bernard Kneuss, Sonvilier (tennis et natation)
Jacques Reymond, des Bioux (ski et voile)
René Tichelli, de Montreux (gymnastique artistique, ski et voile).

M. Clemente Gilardi, responsable de la formation des maîtres de sport à l'EFGS, s'est déclaré très satisfait de cette session et du très bon esprit dont elle fut imprégnée.